

Livret d'accueil

Etudiants sportifs et étudiantes sportives
de Bon et Haut Niveau



Contacts

Vous trouverez sur cette page les contacts utiles pour vos démarches concernant votre statut d'étudiant(e) sportif(ve) de haut niveau. N'hésitez pas à prendre contact avec eux, ils sauront vous apporter une réponse ou bien vous réorienter vers les personnes en mesure de le faire.

Nom / Poste	Téléphone	Mail	Bureau
Stephane DOCET <i>RÉFÉRENT SHN (SUAPS)</i>	01.71.40.81.90 06.20.57.48.11	stephane.docet@univ-eiffel.fr	B13 <i>MAISON DE L'ÉTUDIANT</i>
Noélie WENGLER <i>RESPONSABLE SUIVI SHN (SUAPS)</i>	06.37.85.11.65	noelie.wengler@univ-eiffel.fr	B15 <i>MAISON DE L'ÉTUDIANT</i>
Yacine TAJRI <i>COORDONATEUR SHN (STAPS)</i>	-	yacine.tajri@univ-eiffel.fr	1S339 <i>STAPS</i>
Secrétariat AS UGE <i>GESTION DES COMPÉTITIONS FFSU</i>	06.01.89.70.19	secretariat@asuge.fr	B15 <i>MAISON DE L'ÉTUDIANT</i>

Groupe Whats App :
UGE - Etudiants SHN / SBN

Ce groupe est destiné à favoriser le lien avec et entre les étudiant(e)s sportif(ve)s de haut et bon niveau de l'Université



Mise en avant

Le service des sports contribue à la valorisation de votre double projet tant sur le plan universitaire que sportif. Vos réussites, nous les partageons car elles incarnent l'excellence de votre parcours mais également la preuve de réussite dispositif mis en place.

Infos pour création de fiches personnelles

En début d'année nous travaillons à la réalisation de fiche personnelle de présentation. Vous serez pour cela contacter afin de transmettre les informations et photos nécessaires. Ces fiches seront utilisées sous différents formats tout au long de l'année universitaire.

Transmission des résultats de compétition fédérales

Nous suivons vos compétitions fédérales dès que possible. Nous sommes content de voir vos résultats sportifs tout au long de la saison, vous suivre des périodes de sélections jusqu'au championnats internationaux. Pour ne rien rater, le plus simple c'est de nous informés de vos différents résultats.

Réponses aux sollicitations

En fonction des besoins spécifiques du Service des sports, vous pouvez être amené à être sollicités ponctuellement pour des projets en lien avec votre statut : interview vidéo, témoignages lors d'un évènement, présence lors d'un salon d'orientation.

Manifestations dédiées

Durant l'année nous essayons dans la mesure du possible d'organiser au moins un évènement en faveur des étudiants sportif de bon et haut niveau. Nous comptons sur votre présence pour partager ce moment tous ensembles.

Sommaire

- 1 *Le mot du président*
- 2 *Demande du statut*
- 3 *Organisation du dispositif*
- 4 *Aménagements possibles*
- 5 *Association Sportive*
- 6 *UE Sport en compétition*
- 7 *Mise en avant*
- 8 *Contacts*

Le mot du Président



Gilles ROUSSEL

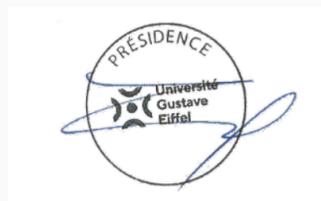
**PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ
GUSTAVE EIFFEL**

Pour l'année universitaire 2024/2025 l'héritage des J.O.P. favorise la mise en lumière du sport et ses acteurs qui chaque jour contribuent à son développement. A l'Université Gustave Eiffel, nous faisons partie de ceux-là.

“
Sur les bancs de notre université,
l'excellence sportive se conjugue avec
l'excellence universitaire grâce à un
engagement qui fait sens pour tous
”

Nous croyons à la réussite universitaire et sportive des étudiants et étudiantes ayant fait le choix audacieux d'un double projet. Nous accompagnons et valorisons ses étudiant(e)s tout au long de leur cursus afin de leur permettre d'évoluer dans les meilleures conditions. Cette mission portée par le Service des Sports en collaboration avec les composantes de formation ainsi que les structures sportives d'encadrement est bénéfique tant sur le plan scolaire que sportif.

Nous avons sur le campus de multiples médaillés internationaux qui sont également en préparation ou diplômé de Bac +2 à bac +5. Le dispositif proposé est en perpétuel perfectionnement afin de répondre aux exigences et contraintes du sport de haut niveau. Preuve de son efficacité, cinq de nos étudiants ont participé aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 !



UEO Sport en compétition

Votre pratique en compétition peut être valorisée, en vous apportant une note supplémentaire.

Modalités Uniquement possible au second semestre
Un(e) étudiant(e) à la possibilité de faire l'UEO sport en compétition une seule fois lors de son cursus universitaire
Sur inscription auprès de Stéphane DOCET

Inscription Remplir le dossier d'inscription, le faire valider par son directeur d'UFR et son responsable de formation.
Le déposer au service des sports ou le transmettre par mail

Date limite d'inscription :

Notation Note sur 20 (correspondant à 3 ects)

15 points sur les résultats en compétition universitaires

- niveau international jusqu'à 15 pts
- niveau national jusqu'à 13 pts
- niveau régional jusqu'à 11 pts

5 points sur la présentation de l'activité et de son parcours (avec dossier à rendre)

- Vécu dans la discipline et connaissances liées
- Amélioration des savoir-faire
- Santé, sécurité et autonomie

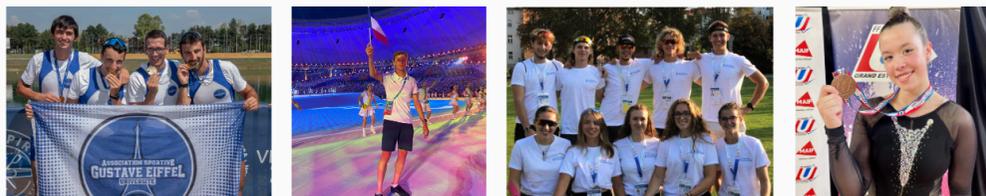
OU

5 points sur l'investissement au sein de sa discipline à l'AS (avec dossier à rendre)

- Rôle de capitaine, coordination de son équipe
- Reportage photo / vidéo
- Organisation des déplacements
- Connaissance de l'AS UGE

Date limite rendu du dossier :

Association sportive



Inscription AS UGE

- Remplir le formulaire* d'inscription et le questionnaire de santé
- Faire une photocopie de sa carte étudiante ou de son certificat de scolarité
- Déposer le dossier complet au bureau de l'AS (B15, premier étage de la maison de l'étudiant)
- Régler 50€ pour son adhésion (en chèque, espèces, carte bancaire ou pass'sport)

Participation aux championnats FFSU

La participation aux Championnats universitaire en tant que représentant de l'UGE est un devoir des étudiant(e)s ayant le statut SHN. Au delà de cette obligation, la participation à ces compétitions permet de vivre des expériences enrichissantes pour le parcours sportifs de l'athlète.

Calendrier des compétitions universitaires

Le calendrier des compétitions sera transmis par l'AS pour les différents sports. Afin d'intégrer les compétitions universitaire à votre calendrier vous pouvez retrouver les informations sur les sites de :

- La ligue régionale : <https://sport-u-iledefrance.com/>
- La fédération : <https://sport-u.com/>



L'engagement en championnat de France Universitaire nécessite pour certains sports une qualification obligatoire en étape régionale, pour d'autres une demande de qualification exceptionnelle est possible : pour toutes ces procédures vous devez prendre contact le plus en amont avec l'AS.

Selon vos performances et sélections vous pouvez avoir l'opportunité de participer à des compétitions universitaires européennes et mondiales

*Formulaire d'inscription à l'AS disponible en annexe ou sur le site de l'AS UGE

Demande du statut

1 Inscription administrative et pédagogique

Où ? : auprès de sa composante de formation

2 Demande de statut Sportif de Haut Niveau (SHN)

Comment ? : en remplissant le formulaire* du Service des Sports.

Dossier complet à déposer au bureau du Service des sports

ou à envoyer par mail en format PDF à stephane.docet@univ-eiffel.fr

3 Etude de la demande

Par qui ? : le Service des Sports

Mail de retour envoyé à l'étudiant(e) et son responsable de formation

4 Mise en place du contrat pédagogique

Avec qui ? : le coordonnateur SHN et/ou le responsable de formation

5 Intégrer les compétitions FFSU à son calendrier sportif

Pourquoi ? : en contrepartie des aménagements proposés l'étudiant(e) doit représenter son établissement lors des compétitions universitaires

La **communication** reste entre toutes les parties prenantes, **une condition essentielle à la réussite** du double projet universitaire et sportif

*Formulaire de demande du statut disponible en annexe ou sur le site du SUAPS

Organisation du dispositif



Le service des sports au cœur du dispositif

Le Service des Sports a pour mission de coordonner le dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants ayant une pratique sportive d'excellence ou d'accession au haut niveau, afin de leur permettre de concilier études et activité sportive.

C'est le SUAPS qui attribue le statut d'Étudiant(e) Sportif(ve) de Haut ou de Bon niveau. Il a connaissance des différentes possibilités d'aménagement qui peuvent être proposé et s'occupe d'informer et de sensibiliser les composantes de formation concernant l'accueil des SHN.

Par ailleurs, le SUAPS assure le suivi des étudiants ayant ce statut. Pour cela il est à l'interface des différentes entités : sportif, formation universitaire et encadrement sportif et favorise le lien entre les différentes parties pour la réussite du double projet de l'étudiant.

Le SUAPS est en lien avec l'Association Sportive pour l'engagement des étudiants SHN dans les compétitions universitaires. A ce titre, il subventionne chaque année la pratique en compétition nationales et internationales. C'est également le Service des Sports qui propose l'UEO Sport en compétition détaillé dans les pages suivantes.

En coordination avec les composantes de formations

Afin de proposer un accompagnement au plus proche des besoins des étudiants et des contraintes de la formation suivi, des correspondants sont désignés dans certaines composantes.

- STAPS: Yacine TAJRI

Lorsqu'il n'y a malheureusement pas de coordonnateur dans la composante, le Service des Sports s'occupe de prendre contact avec les responsable de formation pour faire le lien et informer de la présence d'un SHN nécessitant un accompagnement particulier.

La mise en place des aménagements se fait au cas par cas au dans les composantes de formation. Ce sont elles qui restent les décisionnaires sur ce qui concerne les aménagements mis en place dans la formation de l'étudiant(e).

Aménagements possibles

Adaptation du temps de formation

- Autorisation d'absence
- Inscription ou le changement temporaire ou définitif de groupe (travaux dirigés ou travaux pratiques)
- Adaptation des périodes de stages, d'alternance ou de mobilité internationale
- Étalement du cursus, dont l'année de césure

Adaptations pédagogiques

- Organisation de sessions ou de modalités particulières d'examen (écrit, oral, pratique, à distance, etc.)
- Possibilité d'assister à un cours équivalent à celui auquel l'étudiant n'a pu assister dans un autre établissement
- Dispense d'un enseignement envisageable, mais fondée sur la valorisation de compétences acquises dans le cadre d'une pratique extérieure

Aménagements examens

- Conditions de déroulement des épreuves, de nature à leur permettre de bénéficier des conditions matérielles appropriées à leurs besoins eu égard à leur recherche de l'excellence sportive de leur projet,
- Conservation des notes à des épreuves ou des unités obtenues à l'examen ainsi que, le cas échéant, le bénéfice d'acquis obtenus dans le cadre de la procédure de validation des acquis de l'expérience
- Étalement sur plusieurs sessions du passage des épreuves
- Adaptations ou des dispenses d'épreuves, rendues nécessaires par certaines situations dans les conditions prévues par arrêt du président.

La mise en place des ces modalités d'accompagnement est conditionnée à la signature d'un contrat pédagogique adapté proposé par la formation à l'étudiant(e) sportif(ve). Ce contrat mention les aménagements mis en place pour l'année universitaire en cours.